



Saint Laurent Blangy, le 11 Juin 2015

Monsieur Bernard BAUDIN
Président de la FNC
13, rue du Général Leclerc
92136 Issy les moulineaux cedex

Réf. : WS/ SCC/165/15
Objet : dossier nuisibles du Pas-de-Calais

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir le courrier que j'ai adressé à notre Ministre de tutelle concernant le dossier nuisibles du Pas de Calais.

Comme vous pourrez le lire, le traitement de faveur qui nous est réservé ouvre un bon nombre d'interrogations quant à l'impartialité des services de la Ministre sur ce dossier, en se présentant dans une posture plus politique que technique. Sur ce sujet, comme sur bien d'autres, je souhaite que vous puissiez mettre les moyens politiques et techniques de notre maison nationale au service d'une cause emblématique de la chasse française.

Il va sans dire que lorsqu'un dossier est parfaitement cohérent quant à la demande du ministère sur les critères de recevabilité, et que de surcroît la jurisprudence nous est pour une fois favorable, nous ne pouvons accepter ce choix plus que discutable.

Lâcher le putois et la belette au niveau national, c'est se préparer à voir le reste des espèces encore classées être remises en cause dans un avenir très proche.

Je compte personnellement sur votre aide dans ce dossier, et je reste à votre entière disposition pour toutes démarches que vous souhaiteriez enclencher pour faire avancer notre juste cause.

Merci de l'écoute que vous donnerez à cette demande, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Willy SCHRAEN.
Président

Copie : - Aux Présidents de Fédération Départementale (par e-mails)